

Principaux éléments d'interpellation

Une image qui se construit

Le secteur des industries des carrières et matériaux de construction souffre d'une forte méconnaissance de ses activités et de ses métiers et d'une confusion notamment avec le négoce des matériaux de construction et les travaux publics. Il doit continuer à travailler son image de marque pour faire connaître et reconnaître ses activités ainsi que les métiers qu'il propose et attirer de nouvelles compétences. Le secteur doit également être plus attentif aux viviers de main-d'œuvre disponible, dont notamment les demandeurs d'emploi qui représentent un potentiel à ne pas négliger.

Un fort renouvellement des effectifs à anticiper

Les industries des carrières et matériaux de construction devront faire face à d'importants départs à la retraite dans les prochaines années et donc à une perte significative de compétences. Cependant, cette situation peut être une opportunité, celle de rajeunir la pyramide des âges, en intégrant des jeunes plus qualifiés sans négliger le recrutement des jeunes sans formation qui pourront évoluer grâce à la promotion interne.

Un recours à la formation à développer

Le secteur propose à ses salariés la possibilité d'évoluer et de faire carrière. Nombre de personnes recrutées ne sont pas des professionnels du secteur, mais le deviennent grâce aux formations existantes et maintenant à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), ces deux dispositifs permettant de s'adapter rapidement aux métiers du secteur et aux postes à responsabilités. Cependant, dans les dix prochaines années, les évolutions techniques, les contraintes liées à l'environnement vont enrichir les contenus des métiers. Parallèlement, les départs en retraite vont se multiplier. Le secteur doit donc optimiser l'utilisation des dispositifs de formation et attirer plus de jeunes.

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Brieuc
CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX

Tél 02 99 54 79 00

Fax 02 99 54 00 00

e-mail : gref@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

